

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024 S<sup>2</sup>LOW

ID : 069-216900969-20240503-DEL\_24\_038-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE GRIGNY  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mai 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 26 avril 2024

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

**Procuration :**

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Marie-Claude MASSON donne pouvoir à Mme Irène DARRE, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, M. Djamal MESAI-MOHAMMED donne pouvoir à M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP

**BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES DE L'ANNÉE 2023**

L'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales prévoit dans ses dispositions générales :

« Le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, sous réserve s'il s'agit de biens appartenant à une section de commune, des dispositions de commune, des dispositions des articles L.2411-1 à L2411-19 ;

Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune. ».

Pour l'année 2023, le bilan des cessions et acquisitions immobilières est le suivant :

ACQUISITIONS				
Adresse	Parcelle(s)	Nature du bien	Vendeur(s)	Date et montant de la transaction
Les Grandes Terres	AL 162	Terrain nu à usage de jardin	M. DI FRANCESCA	28 mars 2023 13 702 €
Lieudit les Brosses	AM 34	Terrain agricole	SAFER	28 mars 2023 2 660 €

Il n'y a pas eu de cession de bien sur l'année 2023.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 069-216900969-20240503-DEL\_24\_038-DE

**DE PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et cessions réalisées sur l'année 2023.

Suffrages exprimés	<b>29</b>	
Vote(s) Pour	<b>29</b>	M. Xavier <b>ODO</b> , Mme Isabelle <b>GAUTELIER</b> , M. Guillaume <b>MOULIN</b> , Mme Najoua <b>AYACHE</b> , M. Florian <b>RAPP</b> , Mme Victoria <b>MARI</b> , M. Frédéric <b>SERRA</b> , Mme Irène <b>DARRE</b> , M. Christophe <b>CABROL</b> , Mme Marie-Claude <b>MASSON</b> , Mme Maria <b>MARTINEZ</b> , M. Djamel <b>MESAI-MOHAMMED</b> , Mme Nathalie <b>COURREGES</b> , M. Hervé <b>NOUZET</b> , M. Amar <b>MANSOURI</b> , Mme Charlotte <b>MARLIAC</b> , M. Olivier <b>CAPELLA</b> , M. Maxime <b>MONTET</b> , Mme Delphine <b>FAURAND</b> , Mme Aurélie <b>FRONTERA</b> , Mme Chloé <b>OLLAGNIER</b> , M. Théo <b>VIGNON</b> , M. Florian <b>CAMEL</b> , M. Roland <b>DÉCOMBE</b> , Mme Pia <b>BOIZET</b> , M. Jérôme <b>BUB</b> , Mme Daniela <b>SEIGNEZ</b> , M. Monji <b>OUERTANI</b> , M. Arnaud <b>DEROUBAIX</b>
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 03 mai 2024.

**Le Maire,**  
Xavier ODO.



**Le secrétaire de séance**  
Victoria MARI.